

### Pousse de l'herbe n°3

## Mise à l'herbe en zone basse !!

Chaque semaine, la Chambre d'agriculture présentera l'évolution de la pousse de l'herbe grâce aux "sommes de températures" calculées à partir des relevés de 7 stations météorologiques réparties sur le territoire départemental.

Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés jours) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1<sup>er</sup> février, avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.

**Correspondance, pour les différents types de prairie, entre les sommes de température, les stades de pousse de l'herbe et les pratiques optimales d'exploitation**

	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol
	Pratique (à l'optimum)	Mise à l'herbe	Stade fin déprimage
Type de prairie	Prairie temporaire fertile précoce	250°C jour	500°C jour
	Prairie naturelle ou permanente, fertile	300°C jour	500°C jour
	Prairie naturelle ou permanente, fertilité moyenne	400°C jour	800°C jour
	Prairie naturelle ou permanente, peu fertile	500°C jour	1000°C jour

### Sommes de températures au 18 mars 2018 : 250 °C de cumul en zone basse !

Station météo	Altitude (m)	Situation au 18 mars 2018	Situation au 18 mars 2017	Moyenne au 18/03 sur les 10 dernières années (sauf Alpuech : 3 ans)
Alpuech	1107	<b>76</b>	216	132
Canet de Salars	860	<b>136</b>	278	178
Huparlac	860	<b>129</b>	277	189
Millau (Soulobres)	715	<b>171</b>	348	237
Montlaur	370	<b>212</b>	363	279
Salles La Source	578	<b>185</b>	335	227
Villefranche de Rgue	333	<b>250</b>	400	290

Avec environ une dizaine de jour de retard par rapport à la moyenne, on est en train d'atteindre des stades de départ en végétation sur les zones basses. Il est temps de prévoir la mise à l'herbe en sortant les animaux progressivement.

Les prévisions météorologiques annoncent des températures plus douces pour la semaine prochaine. Il faut se tenir prêt.

- **En zones basses inférieures à 500 m**, on atteint les 250°C jour de cumul. Cela correspond au départ en végétation pour les parcelles les plus précoces. La pousse n'est pas encore très dynamique mais on observe des cumul autour de 20 kg de MS par hectare et par jour sur les parcelles les plus productives. On peut donc commencer à sortir les animaux en allongeant les tours de pâturage. Pour cela, on peut agrandir les surfaces de pâturage en déprimant certaines parcelles ou encore en maintenant un bon niveau de complémentation à l'intérieur.

- **En zones intermédiaires, entre 500 et 800 m**, on va dépasser les 200 °C. Il est temps de terminer de placer les clôtures. Les premières mise à l'herbe devraient commencer la semaine prochaine.

- **En zones hautes supérieures à 850 m**, la pousse est encore au ralentie. On commence à observer une pousse uniquement sur les parcelles bien exposées et précoces.

*Ce bulletin a été rédigé avec l'appui du CASDAR (ministère de l'Agriculture) et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Pour le recevoir chez vous, il suffit d'envoyer une demande par courriel à l'adresse suivante : [poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr](mailto:poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr)*

**Benoît Delmas,  
conseiller agronomie,  
Chambre d'agriculture**

### **Les hauteurs d'herbe : un bon repère pour déclencher la mise à l'herbe**

Bien faire pâturer, c'est savoir gérer au bon moment le démarrage de la saison de pâturage, ainsi que l'entrée des animaux sur les différentes parcelles et leur sortie.

Différents outils de gestion plus ou moins perfectionnés existent. Mais il en est un qui s'avère particulièrement pratique et facile d'accès : vos bottes ! Le résultat est immédiatement disponible. Prenez l'habitude de parcourir régulièrement vos prairies et vous vous ferez rapidement vos propres repères.

#### **Démarrage de la mise à l'herbe : 10 à 12 cm**



Ce moment est crucial car il va conditionner toute la saison de pâturage, la qualité de l'herbe prélevée par vos animaux et donc leurs performances. La mise à l'herbe (c'est-à-dire l'entrée sur la première parcelle à faire pâturer pour l'année) doit se faire de façon précoce, avant que l'herbe n'atteigne les 10-12 cm de hauteur (l'herbe arrive à la hauteur de la cheville). La rotation doit alors se faire très rapidement : il faut avoir l'impression de "courir après l'herbe". Si vous attendez d'avoir une hauteur "correcte" d'herbe sur la première parcelle pâturée, vous allez très vite vous faire dépasser par la pousse. Vous ferez alors pâturer une herbe trop haute, mal valorisée par vos animaux (refus) et vous perdrez de l'herbe produite !

Dès que les parcelles les plus précoces atteignent les 10-12 cm, il est temps de commencer la mise à l'herbe en soignant la transition alimentaire.